

# RELANCE DES ÉCONOMIES LOCALES (ECOLOC)

Session spéciale organisée  
par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)

Les politiques de décentralisation qui se généralisent en Afrique traduisent la volonté de voir les collectivités locales prendre le relais de l'Etat central dans la promotion du développement. C'est dans ce contexte qu'est né en 1997 le programme de Relance des économies locales (ECOLOC) mené conjointement par le Partenariat pour le Développement Municipal et le Club du Sahel.

Ce programme au niveau local, se veut être un outil d'aide à la négociation et à la décision, fondé sur une information socio-économique précise et sur un processus large de débat, et dont les enjeux majeurs sont :

- La relance des secteurs économiques les plus porteurs de richesse et d'emplois,
- L'accroissement de la fiscalité locale et des investissements,
- Une plus grande efficacité de l'aide.

La session spéciale sur la "Relance des Economies Locales (ECOLOC)" avait pour objectif de réfléchir à la relance des économies locales africaines dans l'espace de l'intégration régionale et de la mondialisation, et à la mise au point des instruments adaptés de connaissance de gestion et de dynamisation de l'économie.

Cette session a permis d'interpeller les différents acteurs de la décentralisation sur les outils et méthodes permettant d'estimer le potentiel de l'économie locale, les incitations et les conditions pour un développement d'économies locales dynamiques ainsi que le rôle de l'Etat.

Cette session a également montré et insisté sur la nécessité de sortir de la logique de l'économie "a-spatiale" en mettant l'accent sur les caractéristiques propres des économies locales.

Les débats ont été essentiellement axés autour des conditions internes et externes d'un développement durable des économies locales à partir

d'expériences et d'approches inspirées de la démarche ECOLOC lancée en 1997.

Dans ce cadre, les expériences en cours au Burkina Faso, à travers le projet APREL "Appui au programme de relance des économies locales" ont permis d'alimenter utilement les discussions.

## RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges et débats les recommandations suivantes ont été faites :

### • A L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS

- 1 Veiller à la mise en place des conditions pour un épanouissement des économies locales, en particulier en reconnaissant aux autorités locales la place de leaders du développement local.
- 2 Veiller à la mise en place d'un cadre approprié pour le transfert des ressources financières et humaines et dans les cas où les législations nationales prévoient ce transfert, veiller à sa mise en œuvre effective.
- 3 Prévoir des mécanismes d'incitation pour les communes qui mobilisent le mieux les ressources locales.
- 4 Promouvoir l'utilisation de l'épargne locale.
- 5 Veiller à la mise en place de mécanismes souples et adaptés pour l'implication des entrepreneurs locaux et la promotion de la maîtrise d'ouvrage locale.

- **A L'ATTENTION DES AUTORITÉS LOCALES**

- 1 Saisir les opportunités de l'intercommunalité pour la promotion des économies locales.

- 2 Veiller à la participation de tous les acteurs locaux (ONG, opérateurs économiques, ...) dans les actions de développement local.

- 3 Mettre en place une politique d'encouragement / promotion des opérateurs économiques en particulier en créant un cadre favorable à leur épanouissement.

- 4 Encourager l'épargne locale.

- 5 Promouvoir l'utilisation de l'épargne locale dans l'économie locale.

- 6 Intégrer la dimension urbano-rurale dans les politiques de relance des économies locales.

- **A L'ATTENTION DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT**

- 1 Accompagner la mise en place de systèmes pérennes de financement des investissements locaux.

- 2 Faciliter les dialogues directs avec les collectivités locales.

- 3 Intégrer la dimension urbano-rurale dans leur politique de soutien aux collectivités locales.

- **A L'ATTENTION DU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL (PDM)**

- 1 Aider à la mise en œuvre des recommandations de la session.

- 2 Capitaliser les expériences de relance des économies locales en cours.

- 3 Diffuser les expériences réunies.

- 4 Faciliter les échanges d'expériences.

